

POLIGNY (39)



Extrait du Dictionnaire GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE et STATISTIQUE Des communes de la Franche-Comté De A. ROUSSET Tome V (1854)

Polemniacum, Polineum, villa Poligniacum, castrum Poligniacum, villa Pologniacensis, villa Poloniacensis, castrum Poloniacense, Poliniacum, Poloniacum, burgum Poloni, Polignium, Poloigniacum, Polichnium, Polonium, Poloniacum, vicus Poliacensis, Pologne, Poloigny, Poloigney, Poligney, Poulouigné, Pouligny, l'une des principales villes du département du Jura ; chef-lieu administratif d'arrondissement ; à 11 km d'Arbois, 24 de Salins, 25 de Lons-le-Saunier par l'ancienne route et 29 par la nouvelle, 59 de Besançon et 73 de Saint-Claude ; sous 46° 50' de latitude et 3° 22' de longitude.

Altitude: 373^m vers l'église paroissiale.

Le territoire est limité au nord par Tourmont, Grozon, Buvilly, Pupillin et Arbois, au sud par Saint-Lothain, Miéry, Plasne, le Fied, Picarreau, Barretaine et Vaux, à l'est par Besain, Molain, Arbois, Buvilly, Chamole, Chausseuans, Vaux et Barretaine, à l'ouest par Miéry, Saint-Lothain, Chamole, Chausseuans et Tourmont. La Grange Boisson, la Grange Félisot, le Chateau ou la Maison-Rouge, la Grange Rouge, la Grange de la Petite-Marne, les Capucins, la Scierie, le Verger Guillot, la Grange de Champ-Rignard, le Martinet du Bas ou Martinet Bergère, le Martinet du Haut ou Martinet Gresset, l'Ermitage et les Baraques des Gardes sont des maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par les routes impériales n° 5, de Paris à Genève, et 83, de Lyon à Strasbourg ; par la route départementale n° 16, de Poligny à Lons-le-Saunier ; par les chemins vicinaux de Miéry, de Barretaine, dit *chemin du Mont-Pavé*, de Besain, dit *chemin du Riablc*, et par le chemin d'Arbois qui était l'ancienne route impériale n° 83 ; par la rivière de Glantine et son canal de dérivation ; par la rivière d'Orain, le ruisseau Sergentin ou de la Doye, celui de Chamole et le torrent des Foulenay ; par les biefs de Lémante, des Culairons, de Frin ou de Fruin et des Merderiaux.

Population : en 1614, 811 feux ou ménages ; en 1790, 5.767 habitants ; en 1846, 5.911 ; en 1851, 5.615, savoir : 2.743 hommes et 2.872 femmes ; population spécifique par km carré, 100 habitants ; population d'après le culte : 5.602 catholiques romains, 11 Israélites, 2 luthériens ; population d'après l'origine : 5.579 Français, 3 étrangers naturalisés, 1 Anglais, 2 Allemands, 3 Italiens, 4 Suisses, 3 Espagnols et 12 étrangers de diverses nations ; population agglomérée, 5.448 habitants ; éparses, 167 ; population en 1856, 5.164 habitants.

La ville est divisée en 45 rues et 7 places ; 894 maisons et 1.658 ménages.

Les maisons sont réparties ainsi qu'il suit : rue de Boussières, 75 ; rue de la Glantine, 5 ; rue ou route de Genève, 8 ; rue du Treux, 56 ; rue de la Faïencerie, 6 ; rue du Chantier, 1 ; sentier Rousselet, 1 ; rue de l'Hôpital, 25 ; ruelle des Jardins, 2 ; rue Neuve ou rue Travot, 50 ; rue du Clos, 5 ; rue de Moutier-Vieillard, 25 ; rue du Pont, 11 ; rue des Rondins, 16 ; rue Notre-Dame, 8 ; rue des Terreaux, 19 ; rue de la Victoire, 12 ; rue des Ursulines, 14 ; rue du Vieil-Hôpital, 37 ; rue de Versailles, 14 ; rue Saint-Roch, 1 ;



rue du Sac, 13 ; rue de Longeville, 16 ; Grande-Rue, 92 ; rue du Cadran, 4 ; rue du Collège, 33 ; rue de la Sous-Préfecture, 3 ; rue de l'Étang, 11 ; rue de la Tour, 7 ; rue des Cinq-Corps, 1 ; rue de la Comédie, 9 ; rue du Point-du-Jour, 5 ; rue de Grimont, 4 ; rue des Orphelins, 39 ; rue d'Archemey, 9 ; rue d'Arbois, 14 ; rue de Faîte, 14 ; rue Sergentine, 7 ; rue de la Doye, 2 ; rue de Charcigny, 83 ; rue Basse, 5 ; rue des Capucins, 16 ; rue ou route de Paris, 10 ; rue Farlay, 1 ; rue des Moulins, 1 ; rue de la Meule, 1 ; place du Chantier, 1 ; place Notre-Dame, 27 ; place Nationale, 32 ; place des Ursulines, 14 ; place du Vieil-Hôpital, 3 ; place Saint-Hippolyte, 6, et place Charcigny, 3.

Plusieurs familles ont émigré, il y a quelques années, pour la Californie et l'Afrique, mais ce mouvement s'est arrêté. Les jeunes gens émigrent pour être domestiques à Lyon ou à Paris.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1617.

Vocabulaire : saint Hippolyte.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives Départementales. La série du greffe, déposée aux Archives départementales, a reçu les cotes 3 E 738 à 760, 3 E 6109 à 6190, 3 E 3979 à 3984, 3 E 7853 à 7855, 3 E 8730 à 8732, 3 E 9818 à 9831, 3 E 13655. Tables décennales : 3 E 1304 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 319 à 327, 5 Mi 877 à 891, 5 Mi 1282 et 1283, 2 Mi 1137 à 1139, 2 Mi 2159 à 2164, 5 Mi 17 et 18 et 5 Mi 1184.

Cadastré : exécuté en 1837 : surface territoriale, 5.021^h 98^a divisés en 8.650 parcelles que possèdent 1.389 propriétaires, dont 218 forains ; surface imposable, 4.443^h, savoir : 681 en vignes, 387 en terres labourables, 202 en prés, 89 en pâtures, 30 en bois, 15 en jardins, 15 en sol et aisances de bâtiments, 9 en friches et murgers, 5 en broussailles, 21^a en sablières et places à bâtir et 18^a en canaux de moulins, d'un revenu cadastral de 118.928 fr. La surface non imposable, de 578^h se compose en partie de forêts impériales.

Le sol, partie en plaine et partie en côtes, est très fertile et produit du blé, du maïs, des pommes de terre, beaucoup de haricots, de la navette, des raves, du chanvre, peu d'orge et d'avoine, du foin, des fourrages artificiels, des vins rouges très estimés et qui figuraient jadis avec honneur sur les tables des souverains, et peu de vins blancs. Les plants en usage dans le vignoble de Poligny sont le *poulsard* ou *peloussard*, le *nature* ou *naturel*, le *savagnin*, le *farineux* ou l'*enfariné*, le *béclan*, le *melon*, le *troussé* ou le *trousseau* et le *maldoux*. On fait des vins dits de *paille* qui sont les meilleurs du Jura, des vins mi-paille et des vins claires.

On exporte les deux tiers des vins et on importe les quatre cinquièmes des céréales.

Le revenu réel des propriétés est de 4fr. pour 0/0.

On ne nourrit dans la ville que des vaches dont le lait est porté à la fruitière ou vendu en détail ; 250 ruches d'abeilles, produisant un miel d'excellente qualité.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 13.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Le territoire de Poligny et des environs est très riche en fossiles du lias. Il renferme de la marne, de la terre à foulon, des carrières de pierre à bâtir, de taille et à chaux et des marbres de couleurs variées. On trouve dans la montagne, au sud de la ville, une brèche composée de différents jaunes rouille, cannelle claire et feuille morte, séparés par des filets gris très déliés, et une autre d'un fond grisâtre marbré par de petits filets, les uns de couleur brune, les autres d'un roux fort clair, qui forment des dessins imitant des têtes d'hommes, d'animaux et des fleurs. Quelques carrières fournissent des pierres très dures, brillantes et susceptibles de recevoir le poli comme le marbre. Les grandes tablettes de marbre noir sur lesquelles sont couchées les statues en albâtre du duc Jean-sans-Peur, de la duchesse son épouse et du duc Philippe-le-Hardi, et les autres pièces du même marbre employées dans les mausolées de ces princes, ont été tirées de Poligny, dans une contrée rapprochée de Miéry dite les *Tables* ou les *Estables* ; l'albâtre pour les statues provenait des carrières de Saint-Lothain. Quant à la houille, au marbre approchant du granit et du porphyre, aux terres mélangées avec des substances sulfureuses et avec de l'étain et de l'argent, au grès propre à faire des meules de moulin, dont parle l'historien Chevalier et que recèlerait le sol de Poligny, il

est évident qu'aucune de ces matières ne peut s'y rencontrer, car elles appartiennent toutes à des séries de terrains étrangères à ce bassin.



Poligny, chef-lieu de sous-préfecture, a une justice de paix, une cure cantonale, une brigade de gendarmerie à cheval et une autre à pied, une succursale de la caisse d'épargne du Jura, une direction de poste aux lettres, un relais de poste aux chevaux, un gîte d'étape, un comice agricole et un conseil d'hygiène publique et de salubrité.

Cette ville est la résidence d'un ingénieur des ponts et chaussées, de trois conducteurs embrigadés et de deux employés secondaires, d'un agent-voyer d'arrondissement et d'un agent-voyer cantonal, d'un receveur particulier des finances, d'un receveur de l'enregistrement et des domaines, d'un percepteur, d'un vérificateur des poids et mesures, d'un inspecteur, chef de service, d'un receveur principal, entreposeur, d'un commis et d'un surnuméraire attachés à la recette et de deux commis à pied des contributions indirectes, d'un inspecteur et d'un sous-inspecteur des eaux et forêts, d'un lieutenant de gendarmerie, d'un inspecteur des écoles primaires, d'un commissaire de police, d'un receveur municipal, de deux huissiers, de trois notaires, de six médecins, de trois pharmaciens, d'un architecte, d'un géomètre et d'un banquier.

Les établissements d'instruction publique sont : un collège communal auquel sont annexées une école primaire élémentaire et une école primaire supérieure, une école des frères des écoles chrétiennes, une salle d'asile, une école primaire de filles et une école pour les institutrices religieuses, dirigées toutes deux par des sœurs de l'ordre du Saint-Esprit, dont la maison de Poligny est chef d'ordre.

Il y a un théâtre, un cercle et une société de musique ; mais il n'y a encore ni bibliothèque publique, ni musée.

Les établissements de bienfaisance se composent de l'hôtel-Dieu, de l'orphelinat du Saint-Esprit, du bureau de bienfaisance, d'une société de Saint-Vincent de Paul et d'une société de dames dites du bouillon.

Industrie : La population de Poligny préfère s'occuper d'agriculture et surtout de la culture de la vigne, que de se livrer à l'industrie. On compte néanmoins dans cette ville, comme soumis à la patente : 6 teinturiers dont plusieurs sont dégraisseurs, 17 cordonniers, 5 bourreliers, 6 sabotiers, 10 menuisiers, 7 serruriers, 4 horlogers, 1 fabricant de baromètres, 9 maréchaux-ferrants, 6 confiseurs, 4 perruquiers, 6 charpentiers, 2 couteliers, 2 tourneurs et fondeurs de métaux, fabricants de pompes à incendie, 6 fourniers, 5 ferblantiers, 1 coffretier, 1 ébéniste, 2 tailleurs, 1 mécanicien, 4 tonneliers, 7 plâtriers, 2 maîtres cloutiers, 1 courtier-gourmet-piqueur de vins, 1 fabricant de seaux, 3 tanneurs, 1 mégissier, 2 carrossiers, 4 charrons, 3 chapeliers, 1 laveur de cendres, 1 fabricant d'eau-de-vie de gentiane, 3 voituriers, 3 loueurs de voitures, 2 fabricants de pain d'épices, 3 modistes et 1 imprimeur lithographe.

Il y a en outre une trentaine de tisserands qui font des toiles de coton, de fil et des droguets.

Brasseries : Il y a trois brasseries exploitées par MM. Nipps et C^{ie}, Erb et Zeller et Lamy, dans lesquelles on fabrique 19.000 hectolitres de bière, exportée dans les départements du Doubs, du Jura, de l'Ain, de la Côte-d'Or et même jusqu'à Paris. La bière de Poligny jouit d'une grande réputation.

Martinet Gresset : Il remonte à une époque ancienne, mais sa reconstruction ne date que de 1830. On y fabrique toute espèce d'outils tranchants et aratoires qu'on exporte dans tout le Jura.

Moulins : Il y a onze moulins dits *moulin de Longeville* (4 tournants et une huilerie), *moulin des Vignes* (4 tournants), *moulin Bergère* ou *moulin Malpertuis* (3 tournants avec une scierie et une huilerie), *moulin Farlay* ou *moulin de la Ville* (2 tournants), *moulin Doroz* (4 tournants avec huilerie et battoir à blé), *moulin Saillard* (4 tournants avec scierie et battoir à blé), *moulin des Terreaux* ou *moulin Salins* (3 tournants), *moulin Aurel*, monté à l'anglaise (3 tournants), *moulin Rousselet* (3 tournants), *moulin Gros* (2 tournants avec scierie et battoir à blé), *moulin Chambrette* (3 tournants avec une huilerie).



Les autres établissements industriels sont des bains publics, une tuilerie dans laquelle on fabrique annuellement 230.000 tuiles et 40.000 briques, deux fabriques de chandelles, un fabricant de chandelles et de bougies, une scierie mécanique d'un système très ingénieux, exploitée par M. Répécaud pour sa manufacture de boissellerie, l'ancien martinet Bergère, converti en une huilerie à deux chaudières, l'huilerie Rousselet, l'huilerie et le battoir à écorce de la Tour, le four et le moulin à plâtre de M. Gros, auxquels sont annexés un battoir à blé mû par la vapeur, le moulin et le four à plâtre Aubony, où se trouve aussi un battoir à blé.

Marchés : Ils se tiennent le lundi et le vendredi de chaque semaine, mais on ne vend de céréales que le lundi.

Foires : Elles sont au nombre de *huit* et ont lieu le quatrième lundi des mois de janvier, mars, juillet et octobre, et le deuxième lundi des mois de juin, septembre et décembre. Une ordonnance royale, du 12 avril 1847, a autorisé l'établissement de la huitième foire qui se tient le lundi après la fête de l'Invention de la Sainte-Croix et dure deux jours. On vend à ces foires, dont plusieurs sont très fréquentées, des grains, des bœufs, des vaches, des chevaux, des moutons, des porcs, des chèvres, des bois de construction, de la mercerie, des étoffes, et généralement toutes les marchandises qu'on rencontre aux autres foires du département.

Commerce : Les commerçants soumis à la patente sont : 7 maîtres d'hôtel ou aubergistes, 12 cabaretiers, 1 marchand de bois de sciage, 11 bouchers, 18 boulangers, 21 cafetiers, 2 chiffonniers, 1 marchand de porcelaine, 3 marchands de poterie, 14 épiciers, 21 marchands de mercerie, 1 marchand de fromages en gros, 2 charcutiers, 6 marchands de grains, 4 marchands de vins en gros, 3 quincailliers et marchand de fer, 1 marchand tailleur, 8 marchands de rouennerie, 2 bijoutiers et 1 marchand de ferronnerie.

Chemin de fer : D'après un décret du 20 avril 1854, la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon doit construire, dans un délai de trois ans, un chemin de fer de Lons-le-Saunier à Dole ou à Besançon. Les études qui se font en ce moment donnent lieu de penser que la ligne directe, par le pied du Jura, sera adoptée.

Voitures publiques : Poligny est traversé chaque jour par la malle-poste de Paris à Genève ; par le courrier de Lons-le-Saunier à Salins ; par une voiture publique faisant le même trajet et correspondant avec Besançon ; par une voiture qui fait le service de Poligny à Dole ; par une autre allant d'Arbois à Champagnole. Une voiture part tous les jours pour Lons-le-Saunier. Les messageries générales de Paris à Genève traversent Poligny tous les deux jours.

Budget : Avant la révolution, les revenus de la ville ne dépassaient pas 7.000 fr. Ils provenaient de la location du moulin Farlay, des boutiques de la halle, du champ d'Orain et du pré Courrier, des droits sur la boucherie, les halles du marché et la jauge des vins ; des amendes de police et de certaines redevances affectées sur des terrains communaux acensés. Il fallait chaque année voter un impôt particulier pour subvenir aux simples charges ordinaires.

En 1855, le budget de la ville était fixé, savoir : en recettes ordinaires, 83.110 fr. ; extraordinaires, 710 fr. en dépenses ordinaires, 79.060 fr. ; extraordinaires, 4.760 fr.

Le produit de l'affouage seul figure en recette pour plus de 55.000 fr.

Octroi : Il ne porte que sur la bière, les bœufs, les veaux, les moutons, les porcs et les viandes dépecées, tués ou vendus à la boucherie. Son produit brut est de 9.950 fr. Les frais de régie s'élèvent à près de 1.800 fr. Un décret du 29 octobre 1853 a substitué la perception au poids à celle qui se faisait par tête d'animaux.

Biens communaux : l'église paroissiale de Saint-Hippolyte ; la vieille église de Notre-Dame ; le cimetière ; l'hôtel de ville ; la halle aux grains et celle aux légumes ; le champ de foire établi en 1854 ; la promenade Croichet, celles de la Grande-Place et du champ d'Orain ; la salle de spectacle ; la salle d'asile ; le collège ; l'école des filles, établie dans un bâtiment acheté le 15 septembre 1839 de la veuve

du général de Clémencet ; le chantier au bois ; l'abattoir ; deux lavoirs couverts ; un bureau central pour l'octroi, où se trouve une bascule, et 2.965^h 48^a de bois, friches, pâtures, d'un revenu cadastral de 22.227 fr.



Bois communaux : Ils consistent en quatre massifs, dont deux, appelés la Croix-Chevalier et le Bois-de-Côte, sont attenants à la forêt de Vaivre, et les deux autres, dits le Buisson-au-Loup et les Grands-Bois, sont sur la montagne. Leur surface est de 2920^h et la coupe annuelle de 73^h en moyenne.

Bureau de bienfaisance : Il distribue des secours en argent et en pain à deux cents pauvres, fait apprendre des métiers aux enfants indigents des deux sexes et fournit chaque jour le bouillon à vingt-cinq pauvres. Les malades indigents reçoivent en outre gratuitement la visite des médecins et les médicaments. Les dépenses de cet établissement s'élèvent au moins à 12.000 fr. par an.

NOTICE HISTORIQUE

Le voyageur qui se dirige à Poligny par la route de Sellières, se trouve en face d'une ligne de rochers dont les pentes tapissées de riches vignobles viennent mourir dans la plaine, tandis que la partie supérieure se dresse à pic, semblable aux murs d'une colossale forteresse. Cette ligne est déchirée par une large échancrure qui donne accès dans un vallon d'une délicieuse fraîcheur, au fond duquel murmure le ruisseau de la Glantine. La ville est assise à l'entrée de cette gorge et se déroule en quart de cercle au pied de la montagne de Grimont. Du sommet de ce roc, isolé de la chaîne, l'œil découvre un paysage enchanteur. A l'orient se déploie un vaste plateau ombragé de forêts et entouré d'un amphithéâtre de montagnes qui se projettent de tous côtés sur l'azur du ciel, et à l'ouest la vue plonge sur la ville et sur une plaine sans limites, parsemée de villages et revêtue d'une luxuriante végétation.

La vieille capitale du bailliage d'aval n'a presque rien conservé de sa physionomie du moyen-âge. Elle se divise en trois belles rues parallèles, coupées par d'étroites traverses. La Grande-Rue est remarquable par son étendue et la régularité de ses édifices. Les faubourgs seuls ont un aspect triste et sombre. Parmi les monuments, on distingue l'église paroissiale, les restes de l'église Notre-Dame, dans le faubourg du Vieux-Moutier, l'hôtel-de-ville, l'hôtel de la sous-préfecture, l'ancienne église des Dominicains, l'église et le couvent des Clarisses, la commanderie du Saint-Esprit et le nouveau couvent des Dames du même ordre, l'hôtel-Dieu et les vieux hôtels des familles de Bauffremont, d'Astorgue et Chevalier. D'agréables promenades, de nombreuses fontaines, de jolis jardins, des sites variés contribuent à l'ornement et à la salubrité de cette ville.

Origine celtique : Le géographe Ptolémée, qui florissait dans le second siècle de notre ère, n'a nommé que les quatre villes de premier ordre de la Séquanie : *Dittatiurn*, *Vesontium*, *Equestris* et *Avanticum*. Entraînés par de séduisantes apparences, le jésuite Dunod et Chevalier ont placé Equestris à Poligny ; mais il est hors de doute aujourd'hui que Nyon a succédé à cette colonie romaine.

La *Notice de l'Empire* fait aussi mention d'un fort du nom d'*Olino*, dans lequel résidait le duc qui commandait les forces militaires de la Séquanie, à une époque où les Gaules étaient déjà en grande partie inondées de peuples barbares. Chœpflin, Rhénanus et d'autres encore qui avaient placé cette forteresse dans l'endroit qui, près de Bâle, est appelé *Holée*, apportèrent à l'appui de cette opinion des preuves si fragiles, que Chevalier entra courageusement dans la lice et publia une longue dissertation pour démontrer qu'*Olino* avait succédé à la colonie Equestre, et qu'il ne fallait pas le chercher ailleurs qu'à Poligny.

De toutes les discussions provoquées par la science moderne à ce sujet, il résulte évidemment que ce fort occupait la colline sur laquelle a été bâti le prieuré d'Elemburg, au-dessus de la plaine d'Alsace ; que celui de Cambes, qui était tout près, a été remplacé par le bourg moderne de Kembs, celui de Salodurum par Salothurn, et celui de Vendonissa par Vindisch.

Malgré le silence des géographes latins, on peut presque affirmer qu'avant la conquête romaine, une ville assez importante recouvrait les pentes de la montagne de Grimont, et qu'au sommet du rocher s'élevait un temple dédié à Apollon *Gryneus*, auquel cette ville était consacrée et dont elle portait le nom.



Sur les bords du Danube, les inscriptions d'Apollon avec le surnom de *Grannus* ou de *Gryneus* se rencontrent fréquemment. Il lui avait été donné comme au dieu des sources auxquelles il présidait.

L'Apollon Grynéus était une vieille divinité gallique comme le Mercure Vesutius ou Vesontius, particulièrement honoré à Besançon. Les Romains ont tellement respecté le nom de cette ville, que, même après avoir attiré les habitants dans la plaine, ils appelèrent le nouveau quartier bâti par eux sur les bords de l'Orain, *Apolliniacus*, c'est-à-dire la ville d'Apollon, et surnommèrent la montagne où s'élevait le temple de ce dieu *Grynei Mons*, la montagne de Gryneus.

Le culte de Diane, comme protectrice des forêts et présidant à la chasse, était aussi établi dans la cité mystérieuse dont nous esquissons l'histoire. Son sol a restitué une tête en bronze et une statue de marbre de cette divinité, et à peu de distance a été trouvé un bas-relief en marbre blanc, représentant cette déesse assise dans une forêt, reposant le bras gauche sur un cerf accroupi devant elle, et ayant derrière elle un chien qui dort et qu'elle tient serré du bras droit avec une draperie.

La dénomination de *grand* et de *petit trou de la Lune*, donnée aux ouvertures de deux antres qui s'enfoncent dans la montagne au-dessus de Poligny, paraît se rattacher aux traditions qui faisaient de ces cavernes le séjour de Diane.

Les Oréades, nymphes de la suite de cette déesse, ont laissé leurs noms à deux ruisseaux qui arrosent le territoire de cette ville et dont les sources leur étaient probablement consacrées. Nous voulons parler de l'Orain et de la Glantine, qui, encore au XV^e siècle, était aussi appelée l'*Orain* ou l'*Orine*.

Qui ne reconnaîtrait la matrone tutélaire de la cité dans cette *Dame verte* qui ne sortait de la grotte qui porte son nom que pour apparaître aux habitants lorsque de grands dangers les menaçaient ? L'antique chapelle érigée dans le vallon de Vaux en l'honneur de la Vierge, dut avoir pour but de remplacer par le culte chrétien les hommages rendus à ce génie local.

Comme la proximité d'un lieu important attire toujours la population et que les bourgs et les villages ont coutume de s'accumuler tout autour, on ne sera pas surpris de rencontrer près de Poligny des vestiges d'habitations gauloises, notamment à Oussières et dans les forêts de la terre de Colonne, ainsi que les bourgades celtiques de Silèze, de Plasne, de Miéry et surtout de Grozon, dont les sources salées étaient une richesse pour ceux qui les exploitaient.

Les chemins qui sortaient de Grimont rayonnaient de tous côtés. Les siècles n'ont pu effacer leurs traces et il est encore facile de reconnaître leurs ramifications. L'un d'eux tendait au fameux *Mediolanum* (Molain), centre des réunions annuelles des tribus séquanaises ; un autre gravissait les flancs de la montagne dite la *Dent de Bretagne* et atteignait les plateaux pour aboutir, soit sur la route de Salins à Orgelet, soit au Pont-du-Navoy ; un troisième se dirigeait à Besançon, un quatrième à Dole par Tourmont, un cinquième à Lédou et un sixième à Salins. Le second, connu sous le nom de *chemin de Saint-Savin* ou *des Morts*, offre des particularités très curieuses. Un roc saillant haut de cinq mètres, qui ne pouvait être tourné, fut ouvert sur une largeur exactement nécessaire pour le passage d'un char. La pointe occidentale, qui dominait un précipice, fut surmontée d'une figure conique composée de deux pierres superposées. Celle qui terminait le cône a été renversée. Ce monument essentiellement druidique est appelé la *Pierre branlante*, la *Pierre qui tourne* ou la *Pierre qui vire*.

Un peu plus haut se présente, isolé sur une roche proéminente, un menhir peut-être formé par la nature, mais certainement ébauché par la main de l'homme, qui est aperçu de très loin dans la plaine. Il ressemble à un homme debout portant un paquet derrière le dos. Sa configuration bizarre a dû le rendre l'objet d'un culte particulier.

Tous les chemins que nous venons de signaler sont parsemés sur leurs bords de monnaies grecques, celtiques et romaines.

Au nord de Grimont se montre un rocher à surface polie, nommé la *roche du Midi*, qui, par sa disposition, sert au loin de cadran solaire aux populations des campagnes. Sa conformité de nom et d'usage avec le

célèbre pic du Midi, l'une des vingt-trois montagnes qui forment la partie la plus haute de la chaîne des Pyrénées, donne lieu de penser que les Celtes lui rendirent les mêmes hommages qu'au dieu Soleil. Cette multitude de grands chemins qui venaient aboutir à Grimont, cette pierre qui vire, ces dénominations empruntées à la religion des Gaulois, ces médailles, le site même, ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence de l'un des établissements les plus considérables de la Séquanie contre le versant occidental de la montagne qui domine Poligny.



Epoque romaine : Après avoir chassé Arioviste qui, depuis quinze ans, tenait en son pouvoir la Séquanie, César ramena ses troupes en quartier d'hiver dans cette province et les laissa sous le commandement de Labienus. On ne possède aucun détail sur les lieux qu'occupèrent ces légions ; mais les avantages qu'offraient pour la cavalerie les belles prairies arrosées par l'Orain et la proximité des montagnes qui permettaient d'explorer au loin la plaine, font présumer que Poligny devint le centre d'une station militaire. Il serait même possible que Colonne, qui est dans le voisinage et dont le sol a restitué de nombreuses antiquités, eût été occupé par une colonie de citoyens indigents envoyée par César, suivant une antique coutume de la république. Le nom de Colonne, *Colonia*, favorise du moins cette conjecture.

Si, comme nous espérons l'avoir prouvé, Poligny était une ville celtique d'une importance majeure, l'empereur Auguste dut envoyer des vétérans italiens pour y faire dominer la langue, les mœurs, les lois et la religion de Rome. M. E. Clerc attribue à Agrippa, gendre de cet empereur, la construction de la route de Lyon à Besançon et au Rhin par Orgelet, les Poids-de-Fiole, le Fied, Builly et Grozon. Cette voie militaire descendait à Poligny par la gorge du Mont-Pavé. «En cet endroit, dit dom Jourdain, on remarque de très beaux restes d'une voie romaine, conduite par une gorge si étroite, qu'on a été obligé de fouiller dans le roc pour y engager les pierres de lisière. Au-dessous de cette gorge, on voit un morceau considérable de la même voie dont la dernière couche est faite de pierres d'échantillon beaucoup plus hautes qu'elles ne sont larges.» Il est à remarquer que cette route ne se dirigeait plus contre le rocher de Grimont, comme celle du mont de Saint-Savin qui était plus ancienne, mais bien contre un quartier en plaine sur les bords de l'Orain, ce qui prouverait que la colonie, au lieu de se fixer au milieu des indigènes sur la montagne, préféra s'établir dans un lieu plat arrosé par un cours d'eau.

Drusus, que l'empereur Auguste avait laissé dans les Gaules après son départ, sut profiter des irrptions tentées par les peuples d'outre-Rhin sur les terres romaines, pour couvrir la Séquanie de camps fortifiés, de tours d'observation et de castels protecteurs qu'il éleva sur les monts les plus avantageusement situés.

C'est probablement à cette époque que furent bâties les tours de Grimont, de la Châtelaine, de Bracon, de Montrond, de Mont-Rivel, de Toulouse, d'Arlay, de Montmorot et plusieurs autres, qui pouvaient toutes communiquer entre elles à l'aide de signaux et avec les nombreux camps disséminés sur les montagnes.

Les arts, la culture et la civilisation de Rome firent de rapides progrès à Poligny sous les règnes heureux de Trajan, d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux (de 97 à 166 après J.-C.). Les vieux chemins gaulois furent élargis et rectifiés, des temples à la Victoire et à la Fortune furent érigés (au champ de la Victoire et au bois des Fortunes), et de splendides habitations s'élevèrent au milieu des sites les plus riants.

Dans un champ, dit en *Estavayer*, que parcourait la charrue, près de Tourmont, furent découvertes des mosaïques et des ruines, appelées les *Chambrettes*, qui devaient appartenir à une construction des plus somptueuses. Visitées et décrites par Dunod et Chevalier en 1740 et 1754, dessinées par le comte de Caylus dans son recueil d'antiquités, nous nous dispenserons d'entrer dans de longs détails à ce sujet.

Suivant un plan qui fut dressé alors, on reconnut les vestiges d'un long portique servant de promenoir, pavé de marbre blanc et orné de colonnes, sur lequel s'ouvrait une grande salle pavée de même où fut trouvé un bassin de marbre de figure ronde, à côtes de melon évidées, percé dans le fond et au milieu pour l'écoulement de l'eau. De cette salle, à côté de laquelle était un cabinet pour les parfums, on entra dans un large corridor, bordé de six chambres de bains, dont trois pour les hommes et trois pour les femmes. Les trois chambres à l'occident étaient pavées de tablettes de marbres étrangers rouges, blancs, roses, gris, verts ou veinés, et les trois à l'orient étaient pavées en mosaïque. Le pavé de la chambre qui jouissait de la vue du paysage dans sa plus grande étendue était encore entier en 1740, mais il a subi, depuis, des



dégradations. Cette chambre avait vingt pieds sur chaque face. Le fond du parquet était blanc et formé de petits cubes joints avec tant d'art qu'on n'en distinguait pas les interstices. Le tableau du milieu de la mosaïque représentait un lion tenant dans la gueule un brebis qu'il achevait de dévorer. Des taches de sang étaient imitées avec une exactitude parfaite. Des médaillons renfermaient quatre bustes symbolisant le *Printemps*, sous la figure d'un adolescent couronné de fleurs avec un bouquet devant la poitrine ; l'*Eté*, sous celle d'un jeune homme tenant une gerbe ; l'*Automne*, sous la figure d'un homme dans l'âge viril, près duquel était un cep de vigne chargé de raisins, et l'*Hiver*, sous celle d'une femme d'un âge mûr, couverte d'un voile bleu, à côté de laquelle était un écot de bois sec et fourchu. Dans quatre carrés longs, à bordures très ornées, étaient des bustes d'hommes nus dont deux avaient de la barbe et deux étaient imberbes. De chaque côté de la tête s'étendaient deux longues branches, en forme d'ailes. Dunod a pensé que ces personnages symbolisaient Hercule, Mercure, Apollon et Bacchus. Aux coins, étaient des centaures et des griffons ailés. Des fleurs, des feuillages, des arabesques servaient d'encadrement. La vivacité des couleurs, l'heureuse disposition des sujets, la délicatesse des détails ont placé cette mosaïque au nombre des plus belles connues jusqu'à présent.

On a mis au jour les tuyaux en plomb qui amenaient les eaux dans ces bains et les conduits en terre qui y distribuaient la chaleur.

Ces salles n'étaient qu'un accessoire du bâtiment d'habitation de la magnifique villa d'Estavayer.

Des statues, des tableaux, des lambris dorés, de riches tapis devaient orner les autres appartements. Les ruines trouvées aux environs marquent sans doute la place des autres parties de la villa, c'est-à-dire de la *rustica*, qu'occupaient les esclaves et les animaux, et de la *fructuaria*, où se déposaient les récoltes.

Toutes les *villæ* avaient dans leurs dépendances un verger, *pomarium*, et des viviers, *vivaria*. Le vivier était un parc clos de murs qu'on peuplait de daims, de cerfs, de lièvres, de gibier et de poissons. Le verger était aussi un vaste enclos ordinairement arrosé par un cours d'eau, dans lequel les arbres fruitiers étaient disposés par espèces et avec symétrie. Nous retrouvons en effet, près du monument des Chambrettes, une fontaine, un ruisseau et un terrain appelé les *Viviers*, et un peu plus loin, une ferme où était autrefois un village appelé *Villers-Pomard*, nom évidemment dérivé de *pomarium*. Une autre villa existait entre Poligny et Saint-Lothain. Ses restes sont connus sous le nom de *Chambrette au roi*. Il y en avait une troisième près de Tramelans, dont l'emplacement est aussi appelé les *Chambrettes*.

La ville de Poligny occupait un vaste espace sur les deux côtés de l'Orain, mais surtout sur la rive droite. Des fondations de bâtiments, des tuileaux à rebords, des puits, des médailles se rencontrent dans des champs actuellement livrés à la culture.

Elle était traversée par un chemin dit le *chemin de la Poste*, qui d'un côté tendait à Lons-le-Saunier en passant près de la Chambrette au roi, à Passenans, à Frontenay et au Gué-Farou, et de l'autre à Besançon, par Buvilly et Grozon. On pouvait aussi aller à Lons-le-Saunier par Toulouse et Mantry. La voie pour Dole et Dijon passait à Tourmont, entre Rabeur et Montholier, dans la contrée appelée la *Militaire*, où existait une borne destinée à marquer les distances, à Aumont, à Mont-sous-Vaudrey et à Belmont. On se dirigeait à Saint-Jean-de-Losne par Neuville, Oussières, Villers-les-Bois, Seligney, Villers-Robert, Rahon et Tavaux. La route de Bellevesvre arrivait par Sellières et Toulouse et atteignait près de Saint-Lothain le chemin de la Poste venant de Lons le-Saunier.

Nous avons déjà parlé des chemins qui sortaient de Poligny pour gagner les plateaux.

Quelle meilleure preuve pourrait-on apporter à l'appui de l'antiquité de Poligny, que ce faisceau de routes qui s'y réunissaient comme à un point central ?

Chevalier mentionne la découverte, faite aux environs de cette ville, d'un grand nombre de cercueils en pierre qui renfermaient, avec des ossements, des armes et des outils. La description qu'il donne de ces tombeaux est si imparfaite, qu'il n'est pas possible de préciser l'époque à laquelle ils appartiennent.

Au mois de septembre 1735, un laboureur ramena à la lumière, entre Poligny et Grozon, un lingot d'or, une chaîne et une poignée d'épée de même métal, des haches, des coins, des clefs, une lance, une serpette et des ciseaux en bronze.



En 1825, on découvrit au-dessous de la promenade Croichet, entre la Glantine et le canal du moulin, un tombeau ayant 2^m 60^c de longueur, 1^m 20^c de largeur et 60^c de profondeur, construit en maçonnerie et voûté en anse de panier. Il ne renfermait que des ossements en poussière.

Non loin du faubourg de Moutier-Vieillard, qui était la place de l'ancienne ville, une contrée porte le nom des Ferlés, *Firmitates*, ce qui indiquerait que ce lieu était un point fortifié.

Puisque le monument des Chambrettes resta enfoui pendant tant de siècles sans laisser soupçonner son existence, pourquoi perdrait-on l'espoir de trouver un jour, cachés sous le gazon des prairies ou sous le sol que sillonne chaque année la charrue, les fondations d'un théâtre, d'un temple, de tous ces édifices en un mot que les Romains avaient coutume d'élever dans les villes qu'ils colonisaient ?

On ignore à quelle invasion doit être attribuée la destruction de Poligny. Les médailles recueillies sur différents points du territoire peuvent seules jeter quelque lumière sur ces temps obscurs. La plupart sont frustes, mais celles qui ont pu être déterminées sont aux types d'Auguste, de Domitien, des deux Faustine, de Septime-Sévère, de Macrin, d'Alexandre-Sévère, de Gallien et de Constantin. De toutes les irruptions de barbares qui se succédèrent à partir de la seconde moitié du troisième siècle, la plus funeste fut celle de l'an 355. Après l'assassinat de Sylvain, qui venait de se faire déclarer Auguste à Cologne pour se venger de l'ingratitude de l'empereur Constance, les Allémanes, ne voyant plus personne dans les Gaules capable de leur résister, s'y répandirent en foule et y firent d'horribles ravages. C'est probablement à cette époque que Poligny fut pris et dévasté. Il semblerait qu'une lutte désespérée précéda ce désastre, car tout près de la ville est un terrain désigné dans les chartes du XIII^e siècle sous le nom de *Tumulus Germanorum*. On l'appelle aujourd'hui la *Fosse aux Allemands*.

Les maux que firent les hordes barbares dans leur débordement sur la province, furent terribles et sanglants ; mais après la première fureur du carnage et de la dévastation, lorsque avec la tranquille possession revint la paix, tous ceux des habitants de Poligny que la guerre n'avait point décimés, revinrent aux lieux où la flamme avait incendié leurs demeures. Ils les rétablirent, et déjà sous les Bourguignons, comme plus tard sous les Francs, leur ville fut encore l'une des plus florissantes de la Séquanie.

Tout semble annoncer que sa population embrassa le christianisme de bonne heure. Sa première église était dédiée à saint Martin, ce qui est un indice presque sûr qu'elle fut bâtie sur les débris d'un temple païen. Cet édifice, que nul historien n'a encore signalé, s'élevait un peu au-dessous de la vieille église de Saint-Hippolyte. Dans une visite que Quentin Ménard, archevêque de Besançon, fit à Poligny, le 20 juin 1455, ce prélat, ayant reconnu que l'église de Saint-Martin était en ruine, permit aux habitants d'en employer les matériaux à la reconstruction d'une maladrerie sur le chemin de Vie-Neuve, qui tendait à Château-Chalon.

Epoque bourguignonne : Dunod regarde les Burgondes comme les fondateurs de Poligny, ...

Il n'est pas question de reproduire ici les nombreuses pages d'histoire. Le lecteur se reportera au tome V du dictionnaire ROUSSET à partir de la page 128 et jusqu'à la page 312.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny, par Chevalier.— Histoire du comté de Bourgogne, par Dunod. — Essai sur l'histoire du comté de Bourgogne, par M. E. Clerc.—Annuaire du Jura, par M. D. Monnier. — Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude, par l'abbé Richard. — Annales historiques et chronologiques de la ville d'Arbois, par M. Rousson de Mairat.—Vie de sainte Colette, par le R. P. Sellier, de la compagnie de Jésus.— Archives départementales du Jura, du Doubs et



du Pas-de-Calais. — Archives municipales et de l'hôtel-Dieu de Poligny.— Notes biographiques sur Jacques Coitier, ducs à la complaisance de M. Chereau, docteur-médecin très distingué à Paris, qui prépare une histoire des médecins des rois de France.

Nous ne terminerons pas cette notice sans adresser nos vifs remerciements à M. Chevassus, maire de Poligny, à M. Néquille, son adjoint, au conseil municipal, à M. l'ingénieur Charpy, à MM. les employés de la mairie et à M. Pillot, receveur de l'hospice, pour le concours actif qu'ils ont bien voulu nous prêter et l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu mettre les archives à notre disposition.